

N^o 1.
Kientz,
Pierre né le 26
Janvier 1832.

MAIRIE de Runtzenheim Arrondissement de Strasbourg
Le vingt septième jour du mois de Janvier
an mil huit cent trente-deux, à six heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Pierre Kientz
né le vingt sixième du courant mil huit cent trente-deux,
à neuf heures du soir, fils de Jacques Kientz,
de Chisserand domicilié à Runtzenheim et de Marie Anne Dietz,
domiciliée à Runtzenheim, âgée de trente cinq ans, profession
mariée.

La Déclaration est faite par le soussigné Jacques Kientz,
qui a dit être le père de l'Enfant.

L'enfant a été reconnu être du sexe Masculin.
Premier TÉMOIN : Benoît Sutter, âgé de
quarante cinq ans, profession de Laboureur, domicilié
à Runtzenheim, département du Bas Rhin.
Second TÉMOIN : Joseph Willhelm, âgé de
vingt sept ans, profession de Chisserand, domicilié
à Runtzenheim, département du Bas Rhin.
Sur la réquisition à nous faite par Jacques Kientz, et après la lecture
du présent acte ont signé les Comparans qui ont présenté l'Enfant.
Constaté suivant la loi par moi Wolff, Maire de Runtzenheim.
faisant les fonctions d'Officier de l'État civil. — Le Maire de Runtzenheim.

Sutter
Willhelm

Wolff

N^o 2.
Jung,
Frédéric né le 8
Mars 1832.

MAIRIE de Runtzenheim Arrondissement de Strasbourg
Le huitième jour du mois de Mars
an mil huit cent trente-deux, à huit heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Frédéric Jung,
né le huitième du courant mil huit cent trente-deux,
à trois heures du matin, fils de Michel Jung,
de Journalier domicilié à Runtzenheim, et de Dorothe Wander,
domiciliée à Runtzenheim, âgée de vingt six ans, profession
mariée.

La Déclaration est faite par le soussigné Michel Jung, qui
a dit être le père de l'Enfant.

L'enfant a été reconnu être du sexe Masculin.
Premier TÉMOIN : Joseph Wöhn, âgé de
quarante deux ans, profession de Laboureur, domicilié
à Runtzenheim, département du Bas Rhin.
Second TÉMOIN : Philippe Wander, âgé de
vingt six ans, profession de Menuisier, domicilié
à Runtzenheim, département du Bas Rhin.
Sur la réquisition à nous faite par Michel Jung, et après la lecture
du présent acte ont signé les Comparans qui ont présenté l'Enfant.
Constaté suivant la loi par moi Wolff, Maire de Runtzenheim.
faisant les fonctions d'Officier de l'État civil. — Le Maire de Runtzenheim.

Jung
Wander

Wolff



N^o 3.
Heintzmann,
Joseph, né le
17 Mars
1832.

MAIRIE de Runtzenheim Arrondissement de Strasbourg
Le dix septième jour du mois de Mars
an mil huit cent trente-deux, à deux heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de Joseph Heintzmann,
né le dix septième du courant mil huit cent trente-deux,
à dix heures du matin, fils de Michel Heintzmann,
de Laboureur domicilié à Runtzenheim et de Madeleine Kientz,
domiciliée à Runtzenheim, âgée de trente un ans, profession
mariée.

La Déclaration est faite par le soussigné Michel Heintzmann,
qui a dit être le père de l'Enfant.

L'enfant a été reconnu être du sexe Masculin.
Premier TÉMOIN : Jacques Kientz, âgé de
trente cinq ans, profession de Chisserand, domicilié
à Runtzenheim, département du Bas Rhin.
Second TÉMOIN : Joseph Willhelm le jeune, âgé de
vingt six ans, profession de Chisserand, domicilié
à Runtzenheim, département du Bas Rhin.
Sur la réquisition à nous faite par Michel Heintzmann, et après la lecture
du présent acte ont signé les Comparans qui ont présenté l'Enfant.
Constaté suivant la loi par moi Wolff, Maire de Runtzenheim.
faisant les fonctions d'Officier de l'État civil. — Le Maire de Runtzenheim.

Kientz
Willhelm
Heintzmann

Wolff

N^o 4.
Wöhn,
Adam, né le
18 Juin 1832.

MAIRIE de Runtzenheim Arrondissement de Strasbourg
Le dix neuvième jour du mois de Juin
an mil huit cent trente-deux, à huit heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Adam Wöhn,
né le dix neuvième du courant mil huit cent trente-deux,
à six heures du matin, fils de Adam Wöhn,
de Laboureur domicilié à Runtzenheim et de Anne Marie Wolff,
domiciliée à Runtzenheim, âgée de vingt neuf ans, profession
mariée.

La Déclaration est faite par le soussigné Adam Wöhn,
qui a dit être le père de l'Enfant.

L'enfant a été reconnu être du sexe Masculin.
Premier TÉMOIN : Christian Wöhn, âgé de
trente huit ans, profession de Laboureur, domicilié
à Runtzenheim, département du Bas Rhin.
Second TÉMOIN : Paul Wolff, âgé de
quarante deux ans, profession de Maréchal ferrant, domicilié
à Runtzenheim, département du Bas Rhin.
Sur la réquisition à nous faite par Adam Wöhn, et après la lecture
du présent acte ont signé les Comparans qui ont présenté l'Enfant.
Constaté suivant la loi par moi Wolff, Maire de Runtzenheim.
faisant les fonctions d'Officier de l'État civil. — Le Maire de Runtzenheim.

Wöhn
Wolff
Wöhn

Wolff